

**Préface de Claudette Oriol-Boyer<sup>1</sup> à l'ouvrage d'Honorine Ngou**  
***Mariage et violence dans la société traditionnelle Fang***  
**(à paraître chez l'Harmattan le 15 juin 2007)**

***Inter-dire...***

Honorine Ngou fait parler des femmes de la génération de sa mère. Elles ont toutes vécu des mariages forcés, décidés par leurs pères, avant même leur naissance, ou bien dès leur naissance, ou bien encore lorsqu'elles avaient entre 6 et 12 ans.

Evidemment, aucune des petites filles qu'elles furent n'eut son mot à dire.

Toutes se souviennent de l'arrachement, par surprise, un jour, à leur mère, pour être emmenées dans une autre famille, vendues par leur père en vue d'un futur mariage dont elles ignoraient tout. Elles se rappellent avec douleur, comment, du jour au lendemain, elles étaient devenues de petites esclaves, épiées par une belle-famille impatiente de voir apparaître leurs premières règles afin de les livrer pieds et poings liés à l'homme. A cet homme qui était la plupart du temps de l'âge de leur père. A cet homme qui les faisait passer ainsi sans transition de l'enfant à la femme mariée, violente et violée. Elles avaient beau se débattre, mordre, griffer, elles finissaient toujours par se résigner sous le poids des coups qui pleuvaient sur elles puis des maternités qui se suivaient de façon ininterrompue. Toute tentative de fuite était durement réprimée. Femmes violées, femmes battues, femmes matées. C'était normal, c'était leur sort, c'était même sans doute leur faute.

A l'appui de ces comportements, quelques idées communes bien installées dans toutes les têtes : la suprématie intangible du mâle qui achète, contrôle, domine et méprise la femme, la soumission obligée de celle-ci qui est dévalorisée, brimée, exploitée et réduite à une fonction « reproductrice » qui doit « remplir le village ».

Ainsi ces femmes, non scolarisées pour la plupart, ont-elles subi, impuissantes, une vie où il faut tout accepter, tout supporter. Parce qu'elles sont les otages des familles toutes-puissantes, les prisonnières de leurs maris, une monnaie d'échange social. Parce qu'elles n'ont donc droit ni à la parole ni à une reconnaissance en tant qu'individu. Parce que ni leurs parents ni leurs maris n'éprouvent la moindre culpabilité face aux souffrances qu'ils leur imposent. Parce que c'est en toute impunité que s'exercent à leur égard les violences familiales et conjugales. On ne s'étonnera pas si ces héroïnes du silence et de l'ombre placent tous leurs espoirs dans la scolarisation de leurs enfants.

Pour ces femmes, parler à Honorine, c'est d'abord se dire à elles-mêmes ce qui n'a pas encore eu l'occasion, le droit, la force d'être dit.

C'est ensuite pouvoir le révéler à toutes les femmes de leur pays, grâce à une de leurs filles qui a fait des études, s'est mariée par amour, s'en est sortie et peut porter leur parole aux autres.

C'est enfin ouvrir les yeux des hommes et des femmes du monde entier pour que personne n'accepte plus jamais l'insupportable de ce qu'elles ont vécu.

Plus jamais ça, plus jamais, dit Honorine Ngou avec la publication de ces témoignages.

Et avec elle, grâce à elle, tout en prenant conscience de son calvaire, chaque interlocutrice le dit à toutes les femmes du futur.

Et tant pis, ou plutôt tant mieux, si les hommes-bourreaux (mais heureusement tous les hommes ne le sont pas) en ressentent de la honte.

Le livre d'Honorine Ngou fait partie des ouvrages ou des films qui m'ont alertée et bouleversée au cours de ces dernières années.

Il faut en effet lire, en écho, *Le livre noir de la condition des femmes*<sup>2</sup>, qui rassemble une soixantaine de témoignages, reportages, combats menés dans tous les pays du monde. Il faut écouter la Bangladaise Taslima Nasreen, la Jordanienne Rana Husseini, l'Indienne Sona Khan, l'Égyptienne Mona, la Mexicaine Esther Chavez, la Rwandaise Esther Mujavayo. Il faut entendre absolument Somaly Mam dans *Le silence de l'innocence*<sup>3</sup>, à propos des filles condamnées à l'esclavage sexuel au Cambodge. Il faut se reporter au dossier 2003 d'Amnesty international, *Afghanistan, les femmes privées de justice*<sup>4</sup>. Il faut aller voir *Mooladé*<sup>5</sup>, du cinéaste sénégalais Sembène Ousmane, *Sisters in law*<sup>6</sup>, des deux réalisatrices camerounaises Kim Longinotto, Florence Ayisi, *Matrubhoomi, un monde sans femmes*<sup>7</sup>, du cinéaste indien Manish Jha, *Fatou la malienne*<sup>8</sup>, du réalisateur français Daniel Vigne, *Le Papier ne peut pas envelopper la braise*<sup>9</sup>, du réalisateur cambodgien Rithy Panh.

On y trouve toutes les violences subies par les femmes « soit parce qu'elles sont des femmes, soit parce qu'elles ne le sont pas de la bonne manière. » Avortements sélectifs, infanticides féminins, excisions, contaminations par le sida, mutilations, bandage des pieds, pratique de la sati<sup>10</sup>, des feux de sari<sup>11</sup>, du levirat<sup>12</sup>, épreuve du nettoyeur<sup>13</sup>, coups, immolations, lapidations, attaques au vitriol, jets d'acide, crimes d'honneur, gavage, mariages forcés, vérification publique de la virginité, viols, prostitution, esclavage, constituent la base de ces violences physiques et psychologiques, pratiques de marquage, d'appartenance, de terrorisme sexuel. A cela s'ajoutent les brimades de tous ordres visant à réduire ou même à annuler tous les droits des femmes : traitements discriminatoires au niveau du divorce, de l'adultère, du travail, de l'héritage, de la garde des enfants, du droit à voyager, du droit de vote ou de la valeur d'un témoignage (par exemple, celui d'une femme vaut en Iran la moitié de celui d'un homme).

On n'en finirait pas d'analyser l'ingéniosité humaine en matière d'inhumanité.

Chaque pays peut faire le bilan de ses pratiques et balayer devant sa porte car aucun combat, en aucun lieu, n'est jamais définitivement gagné.

Et moi, l'Européenne qui vis au pays des droits de l'homme, je prends conscience qu'en France aussi, il y a des femmes battues, des mariages forcés, des excisions<sup>14</sup>. Et que ces actes, condamnés par la loi, sont pratiqués par certains au nom de ce qu'ils nomment le respect du « multiculturalisme » qui, selon Ayaan Hirsi Ali, « n'est que le nom politiquement correct de l'apartheid des femmes.<sup>15</sup> ».

Alors j'ai envie de crier par-dessus toutes les frontières, qu'avec vous, je suis, Somaly, Taslima, Rana, Sona, Esther, Mona, Honorine, avec vous, mes sœurs, qui appelez le monde à se soulever contre tout ce qui déshonore et dégrade.

Que cesse l'impunité des hommes.

Que s'avivent les prises de conscience.

Qu'advienne le respect de chacun.

Que nos révoltes deviennent celles de tout être humain pour qui dignité, égalité, liberté sont des valeurs primordiales.

Qu'à travers le livre d'Honorine, chacun, chacune découvre ses ignorances, invente ses modalités de combat, rompe ses silences...

Car l'information est une arme qui ne laisse pas intact.

Claudette Oriol-Boyer  
28 mars 2007

---

## NOTES

<sup>1</sup> Professeur émérite à l'université Grenoble-Stendhal

<sup>2</sup> *Le livre noir de la condition des femmes*, dirigé par Christine Ockrent et coordonné par Sandrine Treiner, XO Editions, 2006. Concerne toutes les violences subies par les femmes à l'heure actuelle dans le monde.

<sup>3</sup> Somaly Mam, *Le silence de l'innocence*, Editions Anne Carrière, Paris 2005. Sur l'esclavage sexuel au Cambodge.

<sup>4</sup> Amnesty international, *Afghanistan, les femmes privées de justice*, dossier 2003, sur internet, AMNESTY INTERNATIONAL, DOCUMENT PUBLIC, Index AI : ASA 11/023/2003, ÉFAI <http://web2.amnesty.org/library/Index/FRAASA110232003?open&of=FRA-373>

<sup>5</sup> *Mooladé*, réalisateur Sembène Ousmane (Sénégal), 2004, Films du paradoxe. Procès de l'excision.

<sup>6</sup> *Sisters in law*, réalisatrices Kim Longinotto, Florence Ayisi (Cameroun), 2005, Vixen films. A propos de la maltraitance des enfants et des femmes au Cameroun, documentaire sur des procès pour violences avec Vera Ngassa, conseillère d'état et Béatrice Ntuba, présidente de la Cour.

<sup>7</sup> *Matrubhoomi, un monde sans femmes*, réalisateur Manish Jha (Inde), Diaphana films, 2005. A propos de l'infanticide des bébés filles en Inde.

<sup>8</sup> *Fatou la malienné*<sup>8</sup>, réalisateur Daniel Vigne (France), Buena Vista Home Entertainment, 2001. Mariage forcé de Fatou (18 ans), née en France de parents maliens.

<sup>9</sup> *Le Papier ne peut pas envelopper la braise*, du réalisateur Rithy Panh (Cambodge et France), Institut National de l'Audiovisuel, 2007. Portraits de prostituées en perdition au Cambodge.

<sup>10</sup> Pratique dans laquelle en Inde, les veuves se suicidaient sur le bûcher funéraire de leur mari.

<sup>11</sup> Des milliers d'Indiennes meurent brûlées dans leur sari parce que leur dot est jugée insuffisante par la belle-famille.

<sup>12</sup> Dans certains pays d'Afrique, les veuves sont condamnées à épouser l'un des frères du défunt.

<sup>13</sup> Au Kenya, le « nettoyeur » est un homme chargé par la communauté d'avoir avec la veuve une relation sexuelle pour chasser l'esprit du défunt.

<sup>14</sup> Cf. site de Anne Hidalgo, (<http://anne-hidalgo.net/Contre-les-violences-faites-aux,291.html>) : « En France, une femme décède tous les trois jours sous les coups de son compagnon (Etude nationale des décès au sein du couple, Directions générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale. Bilan des 9 premiers mois 2006), 60 % des appels nocturnes de Police secours à Paris concernent des violences conjugales (Enquete Droit des Femmes 1988), 48000 femmes sont violées par an et seulement 8 % portent plainte (Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France 2002).»

<sup>15</sup> Ayaan Hirsi Ali, (née en Somalie, enfuie aux Pays-Bas après un mariage forcé, maintenant députée néerlandaise), interviewée par Christine Ockrent, in *Le livre noir de la condition des femmes*, p. 294.